

Abancourt
Ablainville
Ablain-Saint-Grand
Adinfer
Arloux
Aubenchel-au-Bac
Aubigny-au-Bac
Avesnes-les-Bapaume
Avesnes-le-Sec
Avette
Bancourt
Bantigny
Bapaume
Baralle
Beaumontz-les-Cambrai
Beaurains
Behagnies
Bellonne
Beugnot
Beugny
Biache-Saint-Vaast
Biefvillers-les-Bapaume
Bievillers-au-Bois
Bihucourt
Blécourt
Boiry-Becquerelle
Boiry-Notre-Dame
Boiry-Sainte-Rictrude
Boiry-Saint-Martin
Boisleux-au-Mont
Boisleux-Saint-Marc
Bouchain
Bourlon
Boursies
Boyelles
Brunémont
Bucquoy
Bugnicourt
Buissy
Bullecourt
Cagnicourt
Chérisy
Courcelles-le-Comte
Croisilles
Cuvillers
Doignies
Douchy-les-Ayette
Dury
Ecourt-Saint-Quentin
Ecoust-Saint-Mein
Epinoy
Erville
Estrées
Estrun
Etaing
Eterpigny
Favreuil
Féchain
Ficheux
Fontaine-les-Croisilles
Frémicourt
Fresnes-les-Montauban
Fressain
Fressies
Gavrelle
Gomiécourt
Graincourt-les-Havrincourt

Grevelles
Guénappes
Hamblain-les-Prés
Hamel
Hamelcourt
Hannecamps
Haucourt
Haynecourt
Hem-Lenglet
Hendecourt-les-Cagnicourt
Hendecourt-les-Ransart
Heninel
Henin-sur-Cojeul
Hermies
Hordain
Inchy-en-Artois
Iwuy
Lagnicourt-Marcel
Lebucquiere
Lécluse
Lieu-Saint-Amand
Marcq-en-Ostrevent
Marquette-en-Ostrevent
Marquion
Mercatel
Moeuvres
Monchecourt
Monchy-au-Bois
Monchy-le-Preux
Morchies
Mory
Moyenneville
Neuville-sur-Escaut
Neuville-Vitasse
Noreuil
Oisy-le-Verger
Paillencourt
Palluel
Pelves
Plouvain
Pronville
Quéant
Raillencourt-Sainte-Olle
Récourt
Rémy
Riencourt-les-Bapaume
Riencourt-les-Cagnicourt
Rumaucourt
Sailly-en-Ostrevent
Sailly-les-Cambrai
Sains-les-Marquion
Saint-Léger
Saint-Martin-sur-Cojeul
Sancourt
Sapignies
Sauchy-Cauchy
Sauchy-Lestrée
Saudemont
Tortequesne
Vaulx-Vraucourt
Villers-en-Cauchies
Villers-les-Cagnicourt
Vis-en-Artois
Vitry-en-Artois
Wancourt
Wasnes-au-Bac
Wavrechain-Sous-Faulx

Rapport annuel d'activité de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée

Année 2016

Projet validé par la Commission Locale de l'Eau le 07 novembre 2017

Rappel réglementaire : l'article 1^{er}, sous section 2, décret n°2007-1213 du 10/08/07 prévoit que : « La commission établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives dans la gestion des eaux dans le périmètre défini par l'arrêté pris en application de l'article R212-26 ou de l'article R.212-27. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés. »

SOMMAIRE

I. L'organisation du SAGE de la Sensée.....	3
A. Structure porteuse.....	3
B. Le SAGE de la Sensée.....	3
II. Le bilan de l'année 2016.....	5
A. Avancement de l'élaboration du SAGE.....	5
B. Activités des Commissions du SAGE de la Sensée.....	5
1. La modification de l'arrêté de composition de la CLE.....	5
2. Réunions de la CLE.....	5
3. Les Commissions Thématiques.....	6
4. Le Comité de pilotage.....	6
5. Les dossiers transmis pour avis à la CLE.....	6
C. Etudes menées sur le territoire et concernant les documents du SAGE.....	10
1. Etude de faisabilité de la baisse du niveau d'eau du canal de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis.....	10
2. Etude de la cartographie des cours d'eau et de la classification des zones humides du SAGE de la Sensée.....	13
3. Analyse juridique du PAGD et du règlement du SAGE de la Sensée.....	14
D. Actions de communication et d'information.....	15
1. La Gazette de la Sensée.....	15
2. Le site internet dédié au SAGE de la Sensée.....	17
3. Le site internet Gest'eau.....	18
E. Participation à des réunions.....	18
1. Présence de l'animatrice du SAGE et du chargé de mission à des réunions.....	18
2. Participation du Président de la CLE à des réunions.....	21
3. Courriers envoyés par le Président de la CLE.....	22
4. Rencontre avec les acteurs du territoire.....	25
5. Formation dispensée par l'animatrice et le chargé de mission.....	25
F. Répartition du temps de travail de l'animatrice.....	25
III. Perspectives pour 2017.....	26
A. Consultation administrative des documents du SAGE.....	26
B. Enquête publique sur le projet du SAGE.....	26

I. L'organisation du SAGE de la Sensée

II. Structure porteuse

La structure porteuse du SAGE est « l'Institution Interdépartementale Nord Pas-de-Calais pour l'Aménagement de la vallée de la Sensée », dénommée ci-après Institution Interdépartementale.

Elle est administrée par un conseil d'administration composé de 10 conseillers départementaux, soit 5 du département du Nord et 5 du département du Pas-de-Calais.

Le Bureau est constitué:

- d'un Président, Monsieur Charles BEAUCHAMP, Conseiller Départemental du canton d'Aniche,
- d'un premier Vice-Président, Monsieur Pierre GEORGET, Conseiller Départemental du canton de Brebières, Maire de Vitry-en-Artois et Président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion,
- d'une deuxième Vice-Présidente, Madame Sylvie LABADENS, Conseillère Départementale du canton de Cambrai,
- d'une troisième Vice-Présidente, Madame Emmanuelle LEVEUGLE, Conseillère Départementale du canton de Beuvry.

Au sein de l'Institution Interdépartementale, les missions administratives et techniques sont assurées d'une part par :

- Fabrice THIEBAUT, chargé de mission,
- Céline BLIN, animatrice du SAGE de la Sensée.

Et d'autre part, par des agents du Département du Nord :

- Monsieur Philippe PICHON, Directeur Adjoint Aménagement Territorial, Direction des Solidarités Territoriales et du Développement Local,
- Madame Dominique VERBRUGGHE, Secrétariat Général, Direction générale adjointe en charge du Développement Territorial,
- Monsieur Philippe QUAGHEBEUR, technicien hydraulique de la Direction Adjointe Ruralité et Environnement.

III. Le SAGE de la Sensée

L'Institution Interdépartementale, en tant que structure porteuse, met à la disposition du territoire les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à l'élaboration du SAGE de la Sensée puis à sa mise en œuvre.

Sous l'autorité du Président de l'Institution et du Président de la CLE, l'animatrice du SAGE de la Sensée a pour mission d'animer les commissions du SAGE avec leur président respectif, de rédiger

en concertation avec les acteurs du territoire les documents du SAGE, et de développer des outils d'information et de sensibilisation consacrés au SAGE.

La CLE du SAGE de la Sensée compte 59 membres, répartis au sein de trois collèges :

- collège des élus, 30 membres
- collège des usagers, 16 membres
- collège des administrations de l'Etat, 13 membres

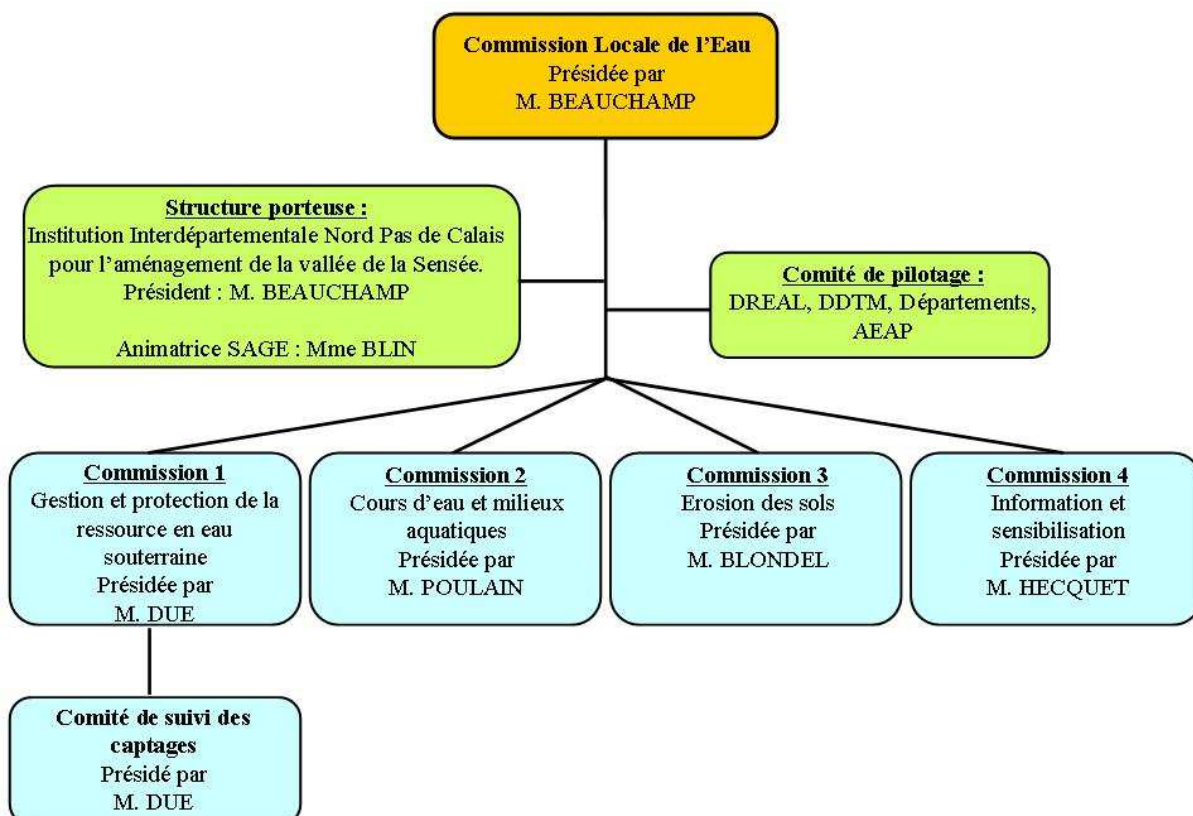
La CLE a créé 4 Commissions Thématiques et un comité de suivi des captages, ayant un rôle de concertation sur des thématiques particulières :

- Commission Thématique N° 1 et comité de suivi des captages « *Gestion et protection de la ressource en eau souterraine* »
- Commission Thématique N°2 « *Cours d'eau et milieu aquatiques* »
- Commission Thématique N°3 « *Erosion des sols* »
- Commission Thématique N°4 « *Information et sensibilisation* »

La Commission Permanente, composée de 15 membres, comporte, outre le Président de la CLE et les quatre présidents des commissions thématiques, trois membres du collège des élus, 4 membres du collège des usagers et 3 membres du collège des administrations de l'Etat. Elle a pour principale mission la préparation des dossiers et des séances de la commission.

Afin d'avancer rapidement dans la rédaction des documents, un Comité de Pilotage a été spécialement créé, comprenant des représentants de la DREAL Nord Pas-de-Calais, de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, des DDTM du Nord et du Pas-de-Calais et des Conseils Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais. Ce Comité a pour rôle de prendre connaissance des freins rencontrés, de faciliter l'acquisition des données, de relire les documents élaborés et d'apporter son expérience dans le suivi des autres SAGE du bassin.

Organigramme du SAGE :



IV. Le bilan de l'année 2016

V. Avancement de l'élaboration du SAGE

L'année 2016 a été celle de la validation des documents du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques, du règlement et de l'évaluation environnementale du SAGE de la Sensée. La validation par la CLE de ces trois documents constitue la dernière étape avant la mise en place de la procédure d'approbation du SAGE.

VI. Activités des Commissions du SAGE de la Sensée

1. La modification de l'arrêté de composition de la CLE

Suite aux élections régionales et aux élections des Fédérations du Pas-de-Calais et du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, la CLE n'était plus valide en début d'année 2016. Un arrêté préfectoral modifiant la composition de la CLE et désignant les représentants du Conseil Régional et des Fédérations de Pêche a été signé le 29 août 2016.

Suite à la vacance de plusieurs représentants du collège des usagers, la CLE a dû à nouveau être mise à jour au dernier trimestre 2016. Pour le collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations, les membres ne sont plus nommés (procédure « es qualité») dans les arrêtés. Un nouvel arrêté préfectoral modifiant la composition de la CLE a été signé le 02 novembre 2016.

2. Réunions de la CLE

La CLE s'est réunie trois fois en 2016 :

- Le 25 février 2016 dans la salle des fêtes de Oisy-le-Verger, avec une CLE élargie aux membres des commissions thématiques.
L'ordre du jour était le suivant :
 - Présentation des modifications apportées au PAGD, suite aux réunions de la CLE et des commissions thématiques de novembre 2015,
 - Présentation des documents du règlement et de l'évaluation environnementale,
 - Validation du rapport annuel d'activité de 2015 de la CLE.

- Le 19 octobre 2016, à la salle polyvalente de Wasnes-au-Bac, avec une CLE élargie aux membres des commissions thématiques.
L'ordre du jour était le suivant :
 - Mise en compatibilité du SAGE vis-à-vis du SDAGE Artois-Picardie au regard de la classification des zones humides en trois catégories et de la détermination des Zones à Enjeu Environnemental,
 - Réalisation de la cartographie des cours d'eau sur la partie Pas-de-Calais suite à la demande de Mme la Préfète,
 - Présentation des résultats de l'analyse juridique du PAGD et du règlement par un cabinet d'avocats.

- Le 24 novembre 2016 à la salle des fêtes de Oisy-le-Verger avec une CLE élargie aux membres des commissions thématiques.
L'ordre du jour était de valider le projet du SAGE avant de le soumettre à la consultation administrative. Le quorum ayant été atteint avec 29 personnes présentes et 15 représentées, le projet du SAGE a pu être validé. 23 membres des commissions thématiques assistaient aussi à la réunion.

3. Les Commissions Thématiques

Une seule réunion de commission thématique a eu lieu en 2016 :

- Le 04 juillet, pour la Commission Thématique N°2 « *Cours d'eau et milieux aquatiques* ». 27 personnes ont assisté à cette réunion.
L'ordre du jour était axé sur :
 - Les missions de cartographie des cours d'eau et des fossés et de classification des zones humides du bassin versant de la Sensée,
 - Le projet de création de frayères à brochet sur les communes d'Ecourt-St-Quentin et de Palluel, porté par la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
 - Une visite du marais de Féchain en gestion par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord Pas-de-Calais était ensuite proposée aux participants.

Les membres des Commissions Thématiques ont aussi été conviés aux trois réunions de la CLE.

4. Le Comité de pilotage

Le Comité de Pilotage s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2016 :

- Le 11 janvier 2016 : Réflexions sur les modifications des documents du SAGE suite aux Commissions Thématiques, à la réunion de la CLE et à la mise en compatibilité avec le SDAGE 2016-2021. Préparation pour la réunion de la CLE de février 2016.
- Le 17 juin 2016 : Présentation de la méthode mise en place par le stagiaire de l'Institution pour identifier les cours d'eau du Pas-de-Calais et réaliser la cartographie.
- Le 07 septembre 2016 : Lancement de la relecture juridique des documents du PAGD et du règlement par un cabinet d'avocats et présentation des premières observations.
- Le 04 octobre 2016 : Préparation de la réunion de la CLE du 19 octobre et travail sur l'analyse approfondie de la relecture juridique des documents du PAGD et du règlement.

5. Les dossiers transmis pour avis à la CLE

- a. Liste des récépissés de déclaration reçus par la CLE pour information

Les services de l'Etat transmettent à la CLE des documents, ne nécessitant pas d'avis, qui sont généralement des récépissés de déclaration des opérations soumises à une demande au titre de la Loi sur l'Eau.

Pétitionnaire	Date de réception	Type	Objet	Commune(s)
M. SCHREVERE	18/01/2016	Déclaration	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation des cultures	Favreuil
NOREADE	08/03/2016	Déclaration	Réalisation d'une station d'épuration intercommunale	Eterpigny
EARL LEFEBVRE	11/03/2016	Déclaration	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation des cultures	Monchy-au-Bois ou Douchy-les-Ayette
EUROPEAN HOMES	01/04/2016	Déclaration	Aménagement d'un lotissement Route de Plouvain	Gavrelle
EARL SAVARY	15/04/2016	Déclaration	Réalisation de deux sondages de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation des cultures	Chérisy
EARL LECORNET	22/04/2016	Déclaration	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation	Beugny
SCEA LESAGE	12/05/2016	Déclaration	Réalisation de deux sondages de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation	Boyelles
M. David LECOCQ	31/05/2016	Déclaration	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation	Tortquesne
FONCIALYS	09/06/2016	Déclaration	Aménagement d'un lotissement Rue de la Marnière	Palluel

Commune de WANCOURT	23/06/2016	Déclaration	Aménagement des berges de la Petite Sensée	Wancourt
DURY	28/06/2016	Déclaration	Travaux d'aménagement et d'assainissement d'eaux pluviales sur la RD 956	Dury
GAEC SENECHAL	05/08/2016	Déclaration	Prélèvement d'eaux souterraines dans un forage en vue d'un usage pour l'irrigation de cultures (sur deux parcelles différentes)	Graincourt-les-Havrincourt
Conseil Départemental du Pas-de-Calais	25/08/2016	Déclaration	Rénovation de l'ouvrage d'art 355 de la RD 5	Henin-sur-Cojeul
Conseil Départemental du Pas-de-Calais	26/08/2016	Déclaration	Rénovation de l'ouvrage d'art 975 de la RD 39	Sailly-en-Ostrevent
Monsieur Denis LABALETTE	30/08/2016	Déclaration	Vidange d'un plan d'eau	Marquion
SANEF	09/09/2016	Déclaration	Renforcement de l'ouvrage d'art A1 B 161,9 de franchissement du Cojeul	St Martin sur Cojeul
Commune de Vaulx-Vraucourt	22/09/2016	Arrêté préfectoral	Prescriptions particulières à déclaration relatives au système d'assainissement	Vaulx-Vraucourt
SNC le Hameau du Clair Matin	22/09/2016	Déclaration	Rejet des eaux pluviales du lotissement "Le Hameau du Clair Matin" et la réalisation d'une station d'épuration	Baralle

GAEC WASSON	06/10/2016	Déclaration	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation	Bertincourt (hors SAGE)
Monsieur Damien PLATAUX	06/10/2016	Déclaration	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation des cultures	Sains les Marquion
Voies Navigables de France	02/11/2016	Arrêté inter-préfectoral	Réalisation de l'ensemble des travaux prévus au dossier de Plan de Gestion Pluriannuel des opérations de dragage de l'entretien sur l'unité hydrographique cohérente n°12-Canal du Nord	Graincourt-les-Havrincourt, Sains-les-Marquion, Marquion, Oisy-le-Verger, Sauchy-Cauchy, Baralle, Hermies, Palluel, Moeuvres
Mairie	30/11/2016	Avis d'enquête publique	Mise en compatibilité du PLU de la commune suite au passage sur la commune du canal Seine Nord Europe	Oisy-le-Verger

b. Liste des demandes de soutien et d'avis adressées au Président de la CLE

Demandeur	Date	Objet
Mairie de Férin	09/02/2016	Installation d'une unité de bio méthanisation sur la commune
Mairie de Féchain	31/03/2016	PLU de la commune de Féchain
Monsieur Marcelin DESSERY	29/04/2016	Aides techniques et financières pour un projet de boisement
Sous-Préfet de Valenciennes	28/04/2016	SLGRI Escaut Sensée
Mairie de Oisy-le-Verger	11/05/2016	Travaux de rénovation et d'entretien du pont de franchissement du canal de la Sensée entre Brunémont et Oisy-le-Verger

CUA	12/07/2016	Réalisation de travaux de curage du Cojeul
Directeur de la DDTM du Nord	12/09/2016	SLGRI Scarpe aval
Monsieur Etienne PIOTR	28/09/2016	Démarches réglementaires à effectuer pour la réalisation d'un projet de puits et de prélèvements d'eau à des fins d'arrosage du golf de Goeulzin
Communauté Urbaine d'Arras	30/11/2016	Demande d'autorisation présentée par la CUA concernant l'épandage des boues de la station d'épuration d'Arras
Directeur de la DDTM du Nord	30/11/2016	SLGRI Escaut Sensée
Commune de Beaurains	08/12/2016	Demande d'autorisation pour l'aménagement d'un lotissement sur la commune de Beaurains

VII. Etudes menées sur le territoire et concernant les documents du SAGE

1. Etude de faisabilité de la baisse du niveau d'eau du canal de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis

a. Contexte de l'étude

Lors de la crue exceptionnelle du 4 juillet 2005, les débordements de la Scarpe ont provoqué des inondations en zones urbaines sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD).

Devant l'importance de ces inondations et la nécessité d'intervenir pour éviter leur renouvellement, une réflexion a été menée entre les élus de l'Institution et de la CAD, destinée à examiner les différentes solutions au problème.

Les élus de l'Institution et de la CAD ont décidé que la piste du délestage des eaux de la Scarpe vers la Sensée en période de crues serait examinée de manière approfondie, en faisant une première analyse de sa faisabilité.

L'Institution Interdépartementale s'était portée volontaire pour engager cette étude, pour fédérer l'ensemble des acteurs concernés et pour mener à bien la coopération indispensable à l'émergence de solutions adaptées et acceptées par tous.

L'étude de faisabilité de la création d'un délestage des eaux de la Scarpe vers la Sensée en période de crues a été réalisée par HYDRATEC, de novembre 2009 à janvier 2011.

Les résultats de l'étude ont été présentés lors de plusieurs réunions du Comité de Pilotage.

La solution consistant à délester les eaux de la Scarpe vers la Sensée a été unanimement rejetée, compte tenu notamment des risques de pollution que subirait le milieu récepteur des eaux de crues.

Les différentes réflexions engagées et les conclusions de l'étude ont également mis en avant deux autres solutions intéressantes :

- la première, avec un effet immédiat, consisterait à baisser, compte tenu de l'absence de navigation sur le canal de la Scarpe amont, le niveau de navigabilité de quelques centimètres afin de constituer une zone importante de stockage des eaux en période de crues ;
- la seconde, avec un effet plus durable mais plus longue à mettre en œuvre, vise à engager une véritable politique de prévention des inondations sur le bassin versant de la Scarpe amont.

Le bassin versant de la Scarpe amont vient de s'engager à son tour dans la mise en place d'un SAGE, ce qui lui permettra d'aborder également cette problématique d'inondations des secteurs de l'aval et d'envisager rapidement la mise en œuvre de solutions préventives. Une commission thématique a été spécialement créée en décembre 2012 pour aborder les risques liés à l'eau.

Concernant la baisse du niveau du canal de la Scarpe amont, les réflexions menées avaient mis en exergue la nécessité d'évaluer la faisabilité de cette action et ses impacts sur les inondations, mais aussi sur l'infrastructure « canal » et ses annexes (berges, écluses...).

A l'instar de l'étude du délestage, l'Institution Interdépartementale a assuré la maîtrise d'ouvrage de cette nouvelle étude, sans contrepartie financière, avec un financement entièrement assuré par les partenaires financiers (Agence de l'Eau 50 %, DREAL 30 %) et les trois intercommunalités concernées (20 %) : la Communauté d'Agglomération du Douaisis, la Communauté de Communes OSARTIS et la Communauté Urbaine d'Arras.

L'étude a été confiée à HYDRATEC, pour un montant total de 39 587,60 € TTC.

b. Objectifs de l'étude

L'étude avait comme objectifs :

- déterminer les conditions d'apparition d'une crise, et le niveau de navigabilité à atteindre préventivement ;
- analyser la faisabilité de la baisse au regard des impacts sur la prévention des inondations, sur l'infrastructure « canal », ses berges et sa gestion par les autorités compétentes (VNF, CUA), et sur la partie aval du réseau des VNF ;
- sur la base de l'analyse de l'existant, déterminer les moyens opérationnels nécessaires et les protocoles à mettre en œuvre afin de détecter la crise, de l'anticiper en activant la baisse du niveau du canal et de la gérer de manière dynamique.

Sur la base de ces objectifs, la réalisation de l'étude s'est déroulée en trois temps correspondant à trois phases bien distinctes :

- Phase 1 : détermination des conditions d'apparition d'une situation de crise.
- Phase 2 : définition des outils d'anticipation et analyse des impacts.
- Phase 3 : définition des moyens opérationnels à mobiliser et des protocoles.

c. Résultats

L'étude a débuté le 09 décembre 2013 et s'est achevée le 03 février 2015.

Chaque rapport de phase a été validé par un comité technique.

Les résultats ont été présentés lors d'un Comité de pilotage réuni le 14 octobre 2015.

Après avoir qualifié les conditions d'apparition d'une « crise » - à savoir le débordement du canal vers la CAD - HYDRATEC a analysé la faisabilité technique de la baisse préventive du canal de la Scarpe amont et a conclu que l'abaissement préventif d'un ou plusieurs biefs entraînait la création d'un premier pic de crue aussi fort que la crue elle-même.

Malgré le rejet de cette solution qui semblait aux yeux de tous évidente, HYDRATEC a choisi d'étudier du point de vue opérationnel un autre scénario, s'avérant techniquement faisable, le bridage des clapets du canal permettant d'écrêter la crue à chaque ouvrage, au fur et à mesure de l'escalier d'eau.

Malgré son intérêt hydraulique, ce scénario présente néanmoins des coûts de fonctionnement et d'exploitation annuels de plus de 120 000 €, à mettre au regard de l'occurrence de l'évènement (tous les 30 ans environ).

d. Réunions du Comité de Pilotage et perspectives

Face à ces coûts élevés, le Comité de Pilotage réuni le 14 octobre 2015 n'a pu se prononcer sur le choix de la ou des solutions à mettre en œuvre, et a demandé que le comité technique établisse la liste des solutions retenues, et détermine les besoins en études ou en travaux pour approfondir les pistes de solutions identifiées.

Le 08 mars 2016, le Comité de Pilotage a validé l'ensemble des propositions de solutions visant à prévenir et à gérer les inondations provenant du bassin de la Scarpe amont. Toutefois, afin d'approfondir leur faisabilité, des études doivent encore être menées.

La stratégie définie porte maintenant sur un panel de solutions complémentaires à étudier puis à mettre en œuvre de manière parallèle, axées sur la prévention mais aussi sur la gestion des inondations, s'appliquant au canal et aux bassins versants, avec des effets à court et à moyen terme, et nécessitant la participation de tous.

Il a été indiqué que seul un PAPI d'intention permettait de mener à bien cette stratégie locale et de bénéficier des soutiens indispensables techniques et financiers des services de l'Etat et de l'Agence de l'Eau.

La question du choix de la structure porteuse du PAPI d'intention a été posée aux différentes intercommunalités, la CUA étant présentée comme la structure porteuse la plus adaptée.

La CUA a néanmoins indiqué qu'elle n'était pas la structure la plus pertinente, mais qu'elle lançait une étude hydraulique et sédimentaire dans le cadre de l'élaboration du SAGE de la Scarpe amont, intégrant l'ensemble des aspects d'inondations.

Le Comité de Pilotage restreint s'est ensuite réuni **le 20 octobre 2016**.

La réunion a abouti à la volonté d'émergence d'un PAPI d'intention sur un périmètre partant de l'Arrageois jusqu'au secteur dit des 4 canaux à Courchelettes.

Le PAPI d'intention pourrait être porté, dans un premier temps, dans l'attente d'une éventuelle future structure plus adaptée à ce périmètre, par la CUA, avec un conventionnement entre les trois intercommunalités concernées qui permettrait le partage du financement du poste d'animateur, après déduction faite des 40 % apportés par l'Etat et plafonnés à 24 000 euros par an.

L'étude portée par la CUA et le PAPI d'intention étant deux démarches complémentaires à mener en parallèle.

La position officielle des EPCI a été à nouveau requise.

La CUA a reconfirmé le 27 décembre 2016 qu'elle n'était pas la structure la plus pertinente et n'avait pas la légitimité à animer plus largement la réduction de la vulnérabilité du Douaisis.

Pour porter le PAPI d'intention, la solution demeure maintenant l'émergence d'un EPTB rassemblant les SAGE Scarpe amont, Scarpe aval, Sensée et Escaut (Cf. annexe).

2. Etude de la cartographie des cours d'eau et de la classification des zones humides du SAGE de la Sensée

a. Contexte de l'étude

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE de la Sensée, un inventaire des zones humides doit être mené et des actions visant à les préserver et les restaurer doivent être identifiées. Cette obligation relève de la disposition A-9.4 inscrite dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin Artois-Picardie pour la période 2016 à 2021. Elle prévoit aussi de classer en trois catégories les zones humides selon leur état actuel, leur valeur fonctionnelle et écologique et leur intégration dans les activités des territoires.

Aussi, le Ministère en charge de l'Ecologie relance l'établissement de la cartographie des cours d'eau du territoire national. Madame la Préfète du Pas-de-Calais a demandé en 2016 aux structures porteuses des SAGE de réaliser ce travail. A partir de l'identification de différents critères, les tronçons seront reconnus comme cours d'eau ou comme fossés.

L'étude de ces deux sujets a été confiée à un étudiant stagiaire et a duré quatre mois, de mars à juin 2016.

b. Objectifs de l'étude et méthodologie

Un premier inventaire des zones humides a été réalisé en 2004 sur le périmètre du SAGE de la Sensée. L'objectif de l'étude a été de classer ces zones humides, conformément à la disposition A-9.4 du SDAGE Artois-Picardie 2016-2021, en trois catégories :

- les zones où des actions de restauration / réhabilitation sont nécessaires ;
- les zones dont la qualité sur le plan fonctionnel et de la biodiversité est remarquable et pour lesquelles des actions particulières de préservation doivent être menées ;
- les zones qui permettent le maintien et le développement d'une agriculture viable et économiquement intégrée dans les territoires et la préservation des zones humides et de leurs fonctionnalités.

L'utilisation d'images satellites et des visites de terrains ont ainsi permis de répondre à cette disposition et de rendre le projet du SAGE de la Sensée compatible avec le SDAGE.

Concernant les cours d'eau, le Ministère en charge de l'Ecologie a mis en place un protocole et défini des critères de détermination :

- La présence et permanence d'un lit naturel à l'origine ;
- Un débit suffisant une majeure partie de l'année ;
- L'alimentation par une source.

Le réseau hydrographique du Pas-de-Calais a ainsi été analysé. L'utilisation d'images satellites, les visites sur le terrain, les rencontres et la consultation des acteurs a permis d'identifier les cours d'eau du territoire (Cf. annexe).

La CLE a validé la cartographie et transmis sa proposition à Mme la Préfète.

c. Etat d'avancement et perspectives

Les zones humides de la Sensée sont des milieux rares, riches en biodiversité qui sont aujourd'hui encore impactées par les activités humaines. La classification des zones humides du territoire va permettre de mettre en place des actions ciblées pour chacune des catégories.

La cartographie des cours d'eau du Pas-de-Calais a permis la réalisation d'une cartographie du réseau hydrographique actualisée. La DDTM du Nord ayant effectué le même travail sur son département, une carte sur l'ensemble du périmètre du SAGE de la Sensée va pouvoir être éditée. Cette carte sera notamment utilisée par les DDTM lors de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'Eau.

3. Analyse juridique du PAGD et du règlement du SAGE de la Sensée

a. Contexte de l'étude

Les documents du SAGE de la Sensée comportent des mesures et des dispositions nécessitant des mises en compatibilité et en conformité des documents, plans et programmes de niveau inférieur (documents d'urbanisme, Schémas Interdépartementaux des Carrières du Nord Pas-de-Calais, dossiers loi sur l'Eau...).

Afin que le SAGE présente des documents solides juridiquement et ne puisse pas faire l'objet de contentieux lors de sa mise en œuvre, une analyse juridique de ses documents est nécessaire. C'est donc une étape préalable pour garantir une bonne efficacité du SAGE.

L'analyse juridique s'est déroulée d'août à octobre 2016 et a fait l'objet d'échanges lors de deux réunions du Comité de Pilotage et d'une présentation lors de la CLE d'octobre.

b. Objectifs de l'étude

L'analyse juridique a permis de vérifier que les documents du SAGE étaient conformes à la réglementation en vigueur, que leur rédaction ne permettait pas de multiples interprétations et qu'ils étaient solides juridiquement.

c. Etat d'avancement et perspective de l'étude

Réalisée par un cabinet d'avocat, l'analyse juridique s'est déroulée en deux étapes. Tout d'abord, une première lecture rapide des documents a permis de mettre en lumière les principales difficultés structurelles. Ensuite, une lecture approfondie portant sur la cohérence interne des documents, la syntaxe et la portée juridique des mesures, a été effectuée (Cf. annexe).

Cette étude a permis d'obtenir des documents compris par tous et juridiquement fiables. Ils seront ensuite examinés par les acteurs du territoire lors de la consultation administrative et l'enquête publique.

VIII. Actions de communication et d'information

1. La Gazette de la Sensée



Le manque de communication autour des actions entreprises dans le cadre du Contrat de Rivière Sensée (1992 – 2001) a conduit les élus de l'Institution à décider la création d'une Gazette de la Sensée à destination des habitants du territoire.

Les deux premiers numéros, parus en juin et décembre 2001, ont été distribués uniquement dans les communes signataires du Contrat de Rivière, une cinquantaine.

Le succès rencontré par les deux premiers numéros et la nécessité de poursuivre les actions d'information et de sensibilisation, au moment même où le projet de SAGE s'engageait, avaient amené les élus de l'Institution à continuer la réalisation de cette gazette et à la diffuser plus largement, à l'ensemble des habitants du bassin versant.

La Gazette est ainsi distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des 134 communes du périmètre du SAGE de la Sensée et envoyée à tous les acteurs du SAGE.

Chaque numéro est ainsi imprimé en environ 44 000 exemplaires.

La diffusion de cette publication a été poursuivie jusqu'en 2016, à raison de deux numéros par an.

Depuis 2001, 32 numéros ont ainsi été publiés.

- La Gazette n°31, parue en juin 2016, avait pour sommaire :
 - La mise en place d'une structure dédiée à la lutte contre les inondations dans le Douaisis
 - La création d'un syndicat mixte de l'Escaut et de ses affluents
 - La cartographie des cours d'eau du Pas-de-Calais
 - La classification des zones humides
 - La relecture juridique des documents du SAGE
 - La plantation de peuplier en zones humides
 - L'école François-Noël , labellisée E3D

- La Gazette n°32, parue en décembre 2016, était consacrée à :
 - La transformation de l'Institution en syndicat mixte
 - Un PAPI sur le Douaisis
 - Les dernières réunions de CLE pour approuver le projet du SAGE avant la consultation administrative
 - Les SAGE en France
 - Les travaux d'aménagement du Bras mort de la Sensée à Aubigny-au-Bac et Aubencheul-au-Bac
 - L'inauguration du canal du Nord il y a 50 ans
 - La bataille d'Arras, il y a 100 ans

Chaque numéro est également mis en ligne sur le site internet dédié au SAGE de la Sensée et proposé au téléchargement.

Les Gazettes n°31 et n°32 ont été téléchargés respectivement 386 et 146 fois.

Deux nouveaux numéros sont programmés en juin et décembre 2017. Les thèmes abordés seront l'état d'avancement du SAGE, les rendus des études en cours, l'application des nouvelles réglementations et d'autres sujets qui ne sont pas encore définis mais en rapport avec l'actualité des milieux aquatiques et des acteurs du territoire.

2. Le site internet dédié au SAGE de la Sensée



Le site Internet dédié au SAGE de la Sensée (<http://www.sage-sensee.fr>) constitue un moyen de diffusion d'informations complémentaire à la Gazette de la Sensée mais aussi un appui à l'animation du SAGE, permettant ainsi à des internautes d'horizons divers de s'informer sur l'état d'avancement du SAGE et des projets qui lui sont liés, de télécharger des documents, ou encore de soumettre des avis ou des remarques via la rubrique « contact ».

Le site Internet dédié au SAGE a été mis en ligne en février 2008.

Il présente les rubriques suivantes :

- Le mot du Président
- L'Institution Interdépartementale
- Le SAGE de la Sensée
- Les Commissions
- Les études
- Les animations
- La Gazette de la Sensée
- L'annuaire
- Cartes et photos

Sont téléchargeables à partir du site les comptes rendus des réunions des différentes commissions, tous les numéros de la Gazette, les différentes études menées, ...

Le Mot du Président est rédigé en fonction de l'actualité.

En 2016, ce sont environ 3 600 utilisateurs qui ont consulté le site et lu avec attention au moins une rubrique du site.

Le site est régulièrement mis à jour.

Les comptes rendus des réunions y sont placés au fur et à mesure.

Le mot du Président fait l'objet d'un renouvellement régulier.

Les documents du SAGE sont téléchargeables à partir du site.

3. Le site internet Gest'eau

Le site internet Gest'eau (<http://www.gesteau.fr>) est un site national consacré aux outils de gestion intégrée de l'eau. C'est un site animé par l'Office international de l'eau sous la coordination du Ministère en charge du développement durable et de l'ONEMA. Il propose des informations sur tous les documents de planification existants tels que les SDAGE, les SAGE ou encore les contrats de milieu. L'animatrice doit mettre à jour régulièrement les pages consacrées au SAGE de la Sensée. Il permet aussi des échanges d'expériences entre les différents acteurs de la gestion de l'eau.

IX. Participation à des réunions

1. Présence de l'animatrice du SAGE et du chargé de mission à des réunions

Date	Evénement	Lieu
13/01/2016	Comité technique pour la rédaction de l'état des lieux du SAGE Scarpe amont	Citadelle, Arras
15/01/2016	Réunion de présentation de la GEMAPI	Sous-Préfecture, Douai
09/02/2016	Comité technique pour la rédaction de l'état des lieux du SAGE Scarpe amont	Citadelle, Arras
02/03/2016	Comité de pilotage sur les travaux du bras mort de la Sensée à Aubencheul-au-Bac et Aubigny-au-Bac	Mairie, Aubencheul-au-Bac
03/03/2016	Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) Escaut-Sensée	ENTE, Valenciennes
08/03/2016	Réunion sur l'étude de la baisse préventive des niveaux de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis	Courchelettes
17/03/2016	Réunion pour le SCOT de l'Arrageois	Citadelle, Arras

29/03/2016	Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Scarpe-aval (SLGRI)	Sous-préfecture, à Douai
05/04/2016	Comité de pilotage sur l'élaboration du plan de gestion des berges Ouest et Sud de l'étang d'Aubigny-au-Bac	CAD, Douai
14/04/2016	Comité de pilotage du Diagnostic Territorial Multi Pression (DTMP) du champ captant de Férin	CAD, Douai
19/04/2016	Comité territorial pour présenter les plans de gestion du Bassin Artois-Picardie par l'Agence de l'Eau	Cinéma Majestic, Douai
21/04/2016	Commission Thématique « <i>Gestion de l'érosion et des inondations</i> » du SAGE Scarpe amont	Citadelle, Arras
22/04/2016	Réunion sur la classification des zones humides en 3 catégories	DREAL, Lille
10/05/2016	Comité technique SLGRI Escaut Sensée	ENTE, Valenciennes
20/05/2016	Visite d'une zone humide avec le Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais	Hem-Lenglet
23/05/2016	Comité de pilotage sur le projet de création d'une frayère à Ecourt-St-Quentin	Fédération de Pêche 62, Arques
24/05/2016	Comité technique du SAGE Scarpe amont	Citadelle, Arras
31/05/2016	Journée d'information sur la politique environnementale des Voies Navigables de France	Maroilles
08/06/2016	Comité technique sur les inondations de Wasnes-au-Bac	Institution Interdépartementale, Douai
08/06/2016	Sortie terrain concernant la cartographie des cours d'eau avec l'ONEMA	Biache-St-Vaast
17/06/2016	Réunion sur la restauration du bras mort d'Aubigny-au-Bac et le relogement d'une famille	Sous-Préfecture, Douai
21/06/2016	Réunion sur les inondations subies par le Douaisis en juin 2016	Sous-Préfecture, Douai
22/06/2016	Réunion sur les crédits européens dans le cadre d'un PAPI	Point Relais Services, Douai

27/06/2016	Comité technique sur le DTMP du champ captant de Férin	CAD, Douai
30/06/2016	Pêche électrique sur les berges de l'étang d'Aubigny-au-Bac dans le cadre de l'élaboration d'un plan de gestion par la CAD	Aubigny-au-Bac
07/06/2016	Sortie terrain concernant la cartographie des cours d'eau sur le linéaire en commun avec le SAGE Scarpe amont	Biache-St-Vaast / Vitry en Artois
18/07/2016	Réunion sur la modification du PLU de Oisy-le-Verger	Mairie, Oisy-le-Verger
20/07/2016	Réunion sur les inondations à Saint-Martin-sur-Cojeul	Saint-Martin-sur-Cojeul
21/07/2016	Sortie terrain concernant la cartographie des cours d'eau sur le linéaire en commun avec la Communauté Urbaine d'Arras	Wancourt
30/08/2016	Projet BIOCAD sur l'agriculture biologique	CAD, Douai
05/09/2016	Comité de pilotage SLGRI Escaut Sensée	ENTE, Valenciennes
14/09/2016	Réunion sur la transformation de l'Institution en syndicat mixte	Mairie, Cambrai
19/09/2016	Réunion de présentation de la SLGRI Escaut-Sensée aux élus	ENTE, Valenciennes
20/09/2016	Commission thématique « <i>Gestion de l'érosion et des inondations</i> » du SAGE Scarpe amont	Citadelle, Arras
22/09/2016	Réunion sur les inondations subies par le Douaisis en juin 2016	Sous-Préfecture, Douai
29/09/2016	Présentation de la cartographie des cours d'eau aux agriculteurs	Wancourt
29/09/2016	Comité technique sur le PLUi des Deux-Sources	Warlincourt-les-Pas
30/09/2016	Présentation de la cartographie des cours d'eau aux agriculteurs	Oisy-le-Verger
10/10/2016	Journée entre animateurs SAGE du Bassin Artois-Picardie	Boulogne-sur-Mer

11/10/2016	Réunion sur la transformation de l'Institution en syndicat mixte	Sous-Préfecture, Douai
18/10/2016	Réunion Alluvio organisée par les VNF	ENTE, Valenciennes
20/10/2016	Réunion du Comité de Pilotage restreint sur la mise en place d'un PAPI	PRS, Douai
16/11/2016	Comité de pilotage sur les inondations subies par Wavrechain-sous-Faulx et Wasnes-au-Bac	Mairie, Wavrechain-sous-Faulx
16/11/2016	Réunion sur la transformation de l'Institution en syndicat mixte avec les élus du canton d'Aniche	Brunémont
25/11/2016	Initiatives pour la biodiversité organisées par l'Agence de l'Eau	Cinéma Majestic, Douai
01/12/2016	Inter-Commissions thématiques du SAGE Scarpe amont	Base nautique, Saint Laurent de Blangy
02/12/2016	Comité de gestion du marais de Féchain – Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais	Mairie, Féchain
09/12/2016	Atelier thématique environnement/eau/risque SCOT du Grand Douaisis dans le cadre de la révision du SCOT	Douai

2. Participation du Président de la CLE à des réunions

Date	Evénement	Lieu
15/01/2016	Réunion de présentation de la GEMAPI	Sous-préfecture, Douai
02/03/2016	Comité de pilotage sur les travaux du bras mort de la Sensée à Aubencheul-au-Bac et Aubigny-au-Bac	Mairie, Aubencheul-au-Bac
03/03/2016	Réunion sur la SLGRI Escaut-Sensée	ENTE, Valenciennes
08/03/2016	Réunion sur l'étude de la baisse préventive des niveaux de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis	Courchelettes
14/04/2016	Comité de pilotage relatif au Diagnostic Territorial Multi Pression (DTMP) du champ captant de Férin	CAD, Douai

19/04/2016	Comité territorial pour présenter les plans de gestion du Bassin Artois-Picardie par l'Agence de l'Eau	Cinéma Majestic, Douai
17/06/2016	Réunion sur la restauration du bras mort d'Aubigny-au-bac et le relogement d'une famille	Sous-Préfecture, Douai
21/06/2016	Réunion sur les inondations subies par le Douaisis en juin 2016	Sous-Préfecture, Douai
22/06/2016	Réunion d'information sur les crédits européens pour la mise en place d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)	Point Relais Service, Douai
14/09/2016	Réunion sur la transformation de l'Institution Interdépartementale en syndicat mixte	Hôtel de ville, Cambrai
19/09/2016	Réunion sur la SLGRI Escaut-Sensée	ENTE, Valenciennes
22/09/2016	Réunion sur les inondations subies par le Douaisis en juin 2016	Sous-Préfecture, Douai
11/10/2016	Réunion sur la transformation de l'Institution en syndicat mixte avec les services de l'Etat	Sous-Préfecture, Douai
20/10/2016	Réunion des élus sur la mise en place d'un PAPI	PRS, Douai
16/11/2016	Comité de pilotage sur les inondations sur Wavrechain-sous-Faulx et Wasnes-au-Bac	Mairie, Wavrechain-sous-Faulx
16/11/2016	Réunion sur la transformation de l'Institution en syndicat mixte avec les élus du canton d'Aniche	Brunémont

3. Courriers envoyés par le Président de la CLE

05/01/2016	Courrier au Directeur du Centre d'exploitation de Beauvois-en-Cambrésis du SIAN relatif aux rejets d'eaux usées dans le bras mort d'Aubigny-au-Bac et Aubencheul-au-Bac
05/01/2016	Courrier à Madame la Préfète du Pas-de-Calais relatif aux causes de la pollution des marais de Lécluse et de Tortequesne lors de l'incendie d'une habitation le 11 octobre 2015 à Tortequesne
11/01/2016	Transmission des coordonnées de la CLE du SAGE de la Sensée au Directeur du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours du Nord et du Pas-de-Calais, afin d'être informé en cas de procédure d'urgence ayant trait aux ressources en eau de la Vallée de la Sensée et à leur préservation

10/02/2016	Courrier au Préfet coordinateur du Bassin Artois-Picardie relatif à la nécessité de poursuivre le travail engagé de transformation de l'Institution Interdépartementale en syndicat mixte
10/02/2016	Courrier au Vice-Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais relatif à l'évolution de l'Institution Interdépartementale en syndicat mixte
18/03/2016	Courriers concernant le choix de la structure porteuse du PAPI d'intention à engager pour prévenir et gérer les inondations du Douaisis
18/03/2016	Courrier relatif à un projet d'installation d'une unité de bio-méthanisation sur la commune de Férin
18/03/2016	Courrier au Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais relatif à un travail collaboratif sur la cartographie des cours d'eau
31/03/2016	Avis sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Féchain
31/03/2016	Avis sur la révision du SCOT du Grand Douaisis
28/04/2016	Courrier au Sous-Préfet de Valenciennes sur la SLGRI Escaut-Sensée
17/05/2016	Courriers informant la réalisation du diagnostic de la vanne de Lécluse par la société HYDRAM
17/05/2016	Consultation des maires des communes du périmètre du SAGE de la Sensée sur la cartographie des cours d'eau
24/06/2016	Courrier au Président du Conseil Départemental du Nord relatif à l'état d'avancement de la réalisation des mesures concourant à la déconnexion partielle de l'étang du Grand-Clair à Paillencourt
27/06/2016	Courrier au Président du Conseil Départemental du Nord relatif à la réunion du 21 juin sur les inondations survenues dans le Douaisis

12/07/2016	Courrier relatif aux travaux définis sur le bassin versant de la Sensée dans l'objectif du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020
12/07/2016	Courrier à la CUA relatif aux préconisations en termes de restauration écologique concernant les travaux de curage du Cojeul
12/09/2016	Envoi des remarques concernant la SLGRI de la Scarpe aval au Directeur de la DDTM du Nord
19/09/2016	Courriers relatifs à la déconnexion partielle de l'Etang du Grand Clair de Paillencourt
25/10/2016	Courrier aux Président des EPCI concernant l'élaboration du dossier de demande de PAPI d'intention
09/11/2016	Modification des dossiers réglementaires dans le cadre de l'opération de curage du décanteur de Torquesne
14/11/2016	Opération de curage du décanteur de Torquesne – demande de précisions sur la participation financière de l'Agence de l'Eau
15/11/2016	Opération de curage du décanteur de Torquesne – demande de renseignements complémentaires dans le cadre de l'appel public à la concurrence
30/11/2016	Avis dans le cadre d'une demande d'autorisation au titre du code de l'environnement présentée par la CUA concernant l'épandage des boues de la station d'épuration d'ARRAS
30/11/2016	Courrier à Mme la Préfète du Pas-de-Calais concernant la cartographie des cours d'eau par le SAGE de la Sensée sur le département du Pas-de-Calais
30/11/2016	Avis dans le cadre de la SLGRI de l'Escaut et de la Sensée
19/12/2016	Courrier à Monsieur DECAGNY au sujet de la réunion du Comité de Pilotage « prévention et gestion des inondations » tenue le 16 novembre

19/12/2016	Demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau dans le cadre de l'opération d'entretien du décanteur de Tortequesne, à la DDTM du Pas-de-Calais
30/12/2016	Demande d'avis d'un hydrogéologue agréé dans le cadre de la demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau pour l'opération d'entretien du décanteur de Tortequesne, à l'ARS des Hauts-de-France
30/12/2016	Transmission de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau dans le cadre de l'opération d'entretien du décanteur de Tortequesne, à la DDTM du Nord

4. Rencontre avec les acteurs du territoire

Date	Evénement	Lieu
20/05/2016	Rencontre avec M. DELABRE et M. GALLET du Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord Pas-de-Calais relatif à l'aménagement écologique et de loisirs de ses parcelles	Hem-Lenglet

5. Formation dispensée par l'animatrice et le chargé de mission

Date	Evénement	Lieu
30/03/2016	Présentation aux élèves de la licence EPADE de Lens du SAGE de la Sensée en salle, puis visite de terrain des lieux emblématiques de la vallée de la Sensée	Périmètre du SAGE de la Sensée

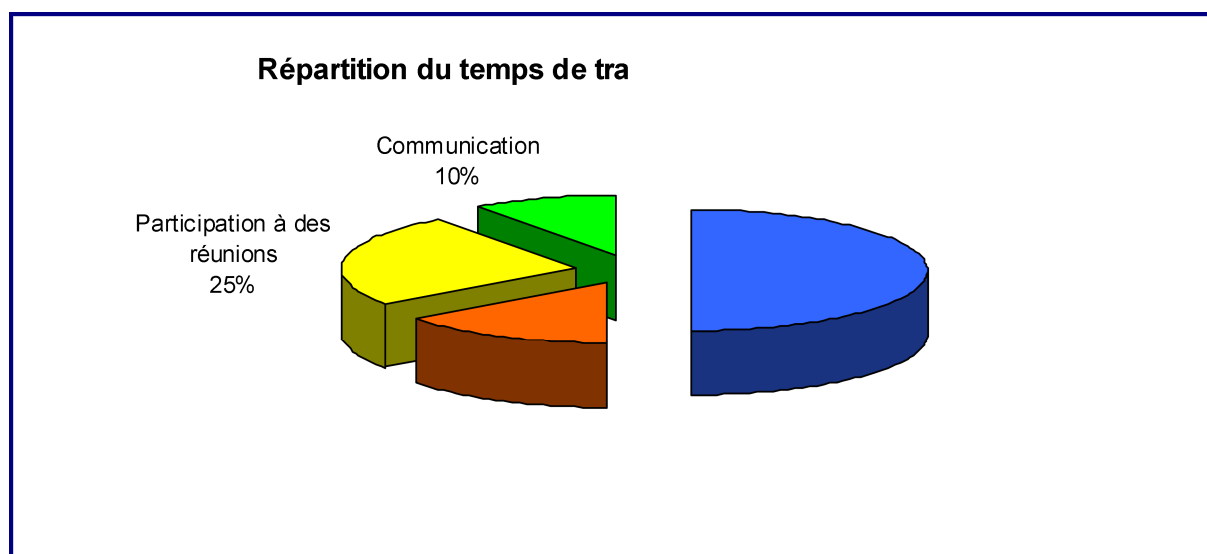
X. Répartition du temps de travail de l'animatrice

Durant l'année 2016, l'activité majeure de l'animatrice a été principalement axée sur la rédaction des documents du PAGD, de l'évaluation environnementale et du règlement, et leur relecture juridique.

Afin que ces documents reflètent bien les attentes de chacun des acteurs du territoire, de nombreuses réunions de CLE ont été mises en place.

En plus de cette thématique, l'animatrice a aussi participé à des réunions touchant diverses problématiques du territoire et participé à des actions de communication sur le SAGE.

Ces activités sont réparties de la manière suivante :



XI. Perspectives pour 2017

XII. Consultation administrative des documents du SAGE

Suite à la validation du projet du SAGE par la CLE le 24 novembre 2016, les documents doivent être soumis à une consultation administrative durant une période de 4 mois.

En parallèle, les Préfets des départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que l'Autorité Environnementale donnent leurs avis sur le projet.

La consultation administrative nécessite aussi de recueillir l'avis sur le projet de SAGE du Comité de Bassin Artois Picardie.

XIII. Enquête publique sur le projet du SAGE

Après la prise en compte des remarques reçues durant la consultation administrative sur les documents du SAGE, le projet devra à nouveau être validé par la CLE.

Suite à cette validation, l'enquête publique pourra enfin être lancée afin de connaître l'avis sur le projet de l'ensemble des habitants et acteurs du territoire de la Sensée.

La phase d'enquête devra durer 1 mois.

ANNEXES

Annexe 1

Etude de faisabilité de la baisse du niveau d'eau du canal de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis

Annexe 2

Etude de la cartographie des cours d'eau et de la classification des zones humides du SAGE de la Sensée

Annexe 3

Analyse juridique du PAGD et du règlement du SAGE de la Sensée

Annexe 4

Gazette de la Sensée